

Monsieur le Président,

Madame la Directrice générale,

Notre époque connaît une augmentation sensible des phénomènes migratoires. Qu'elles soient économiques, écologiques ou provoquées par les situations de crise ou de conflits, les migrations jettent sur les routes du monde des millions de femmes, d'enfants et d'hommes à la recherche d'un avenir meilleur.

1/Aujourd'hui, nous avons adopté le programme et le budget de l'OIM pour 2025. Celui-ci a pu de nouveau être approuvé par consensus. C'était important pour marquer le soutien collectif au travail de l'agence. Nous saluons cette adoption dans des termes qui respectent les principes fondamentaux auxquels nous sommes très attachés, en particulier en matière de lutte contre les discriminations. La France poursuivra son soutien.

2/ Madame la Directrice générale, sous votre direction depuis maintenant un peu plus d'un an, une importante transformation de l'agence a été réalisée, tant sur les structures que sur les méthodes. Vous avez toujours veillé à nous associer à ces discussions. C'est essentiel et nous vous en remercions. Et nous remercions les équipes de l'OIM, au siège comme sur le terrain, pour leur engagement.

Nous appuyons les réformes que vous avez menées, car elles consolident l'enracinement de l'organisation comme principale interlocutrice au sein des Nations Unies sur le sujet sensible des migrations, à travers des projets qui permettent une meilleure maîtrise des phénomènes migratoires, tout en participant à la solidarité internationale dans des situations de crises et de conflits.

3/Dans ces transformations, vous avez veillé à maintenir un haut degré d'efficacité et de flexibilité. C'est en effet indispensable et il s'agit d'une des qualités reconnues à l'organisation.

Nous saluons également votre décision de renforcer les fonctions de contrôles et d'audit, en les rapprochant le plus possible du terrain, au sein même des différentes missions. Cet aspect est essentiel pour maintenir la confiance dans l'organisation. C'est aussi pour cette raison que la Cour des comptes française a présenté sa candidature pour exercer les fonctions de Vérificateur externe de l'OIM.

La France se félicite par ailleurs de la réorganisation de la structure de l'OIM à laquelle vous procédez, avec notamment l'installation d'un Bureau mondial à Bruxelles et d'un Bureau régional à Vienne. Cela doit permettre de rapprocher les structures concernées des enjeux de nos pays.

La France souhaite à cet égard poursuivre avec vous les discussions sur le Pacte européen sur la Migration et l'Asile adopté en mai dernier, lequel permet de répondre à la fois aux préoccupations et besoins de nos populations et à la nécessité d'une approche humaine et maîtrisée des phénomènes migratoires.

4/ Ma délégation souhaite enfin saluer l'engagement de l'OIM dans les situations de crise. La France soutient ses opérations en Ukraine, pour porter un appui aux personnes déplacées internes, dont le nombre risque encore de s'accroître en raison des bombardements massifs de la Russie contre les structures civiles en Ukraine, en violation des principes les plus élémentaires du droit international. La France condamne fermement ces bombardements.

La participation de l'OIM à la conférence pour le Liban du 24 octobre était importante. Le cessez-le-feu adopté hier doit permettre de renforcer l'action de l'agence et des opérateurs humanitaires en soutien aux populations civiles.

L'Agence joue un rôle tout aussi important au Soudan et dans les pays voisins, et nous vous remercions, Madame la Directrice générale, d'avoir témoigné cet engagement lors de la conférence de Paris du 15 avril dernier. Enfin, je n'oublie pas l'action essentielle de l'OIM en Irak, en Libye, en Papouasie Nouvelle Guinée ou encore en Haïti.

Il est très important pour nous que cet engagement soit complémentaire et bien coordonné avec les autres grandes organisations comme le HCR, l'OMS, l'UNICEF, le BCAH et toutes les autres engagées dans l'action humanitaire.

5/ Enfin, à une époque où l'esprit multilatéral semble remis en cause, la France souhaite exprimer sa conviction que c'est par une coopération internationale fondée sur des valeurs et des principes, ainsi que sur des démarches pragmatiques, que nous parviendrons à apporter des réponses adaptées et efficaces aux enjeux que doit relever la communauté internationale.

Ce principe de coopération est particulièrement valable pour la question si sensible des migrations, dont chacun d'entre nous connaît les dynamiques humaines, politiques, économiques, et les impacts croissants sur la vie internationale.

Je vous remercie.